

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23_09_100_DEL_RH_TAB_EFF

Séance du 13 décembre 2023

Convocation du 7 décembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 7/12/2023, s'est réuni à 18h00 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de son Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Présents : 21

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 8

Procurations : 7

Mandants	Mandataires
Catherine Pubil-Juanola	Jean-Claude Faucon
Nadège Hoffmann	Aline Mossé
Véronique Gandou-Nallet	Hervé Cazenove
Esther Garcia	François Comès
Sylvaine Ricciardi-Braem	Patrick Francès
Anne Leclercq	Jean-Marc Pacull
Claudine Marcerou	Stéphane Grau

Secrétaire de séance : Hervé Cazenove

Objet : Création de poste – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : François Comès

Où l'exposé de l'affaire au conseil municipal et la proposition de vote telles que présentées dans le rapport formant note synthèse

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Par 28 voix POUR 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

DECIDE

De voter la création des postes suivant :

- Filière administrative :
- 2 – rédacteur principal 2^{ème} classe – temps complet

De dire que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence (joint en annexe).

De préciser que les crédits correspondants seront prévus au budget communal 2024.

De charger le Maire de l'exécution de la présente délibération qui pourra signer tous les actes et documents nécessaires.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,
Hervé CAZENOVE



Le Maire
François COMÈS



Département des Pyrénées-Orientales

Ordre du jour n° 14

Rapport n° J23_09_100_DEL_RH_TAB_EFF

Rapporteur : François Comes

Séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2023

N.B : Rapport exposé de l'affaire au sens de l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales note explicative de synthèse

Objet : Création de poste – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans le but de favoriser la progression de carrière de certains agents municipaux, il est nécessaire de créer les postes suivants :

- Filière administrative :
- 2 – rédacteur principal 2^{ème} classe – temps complet

Il est donc proposé à l'assemblée municipale d'en débattre et d'en délibérer.

Le Maire,

FRANÇOIS COMES

MAIRIE DU BOULOU

TABLEAU DES EFFECTIFS - Conseil Municipal du 13 décembre 2023**PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET :**

GRADE	EFFECTIF	POURVU	NON POURVU
<i>Emploi fonctionnel</i>			
Directeur Général des Services (de 2000 à 10 000 habitants)	1	1	-
TOTAL	1	1	-
<i>Filière administrative</i>			
Cadre d'emploi Attaché principal	3	-	3
Cadre d'emploi Attaché territorial	2	-	2
Cadre d'emploi Secrétaire général de mairie (de 5.000 à 10.000 habitants)	1	-	1
Cadre d'emploi Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	-	1
Cadre d'emploi Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	3	1	2
Cadre d'emploi Rédacteur	6	2	4
Cadre d'emploi Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	6	3	3
Cadre d'emploi Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	7	2	5
Cadre d'emploi Adjoint administratif	7	5	2
TOTAL	36	13	23
<i>Filière technique</i>			
Cadre d'emploi Ingénieur principal	1	-	1
Cadre d'emploi Ingénieur	1	-	1
Cadre d'emploi Technicien principal 1 ^{ère} classe	2	-	2
Cadre d'emploi Technicien principal 2 ^{ème} classe	3	1	2
Cadre d'emploi Technicien	3	-	3
Cadre d'emploi Agent de maîtrise principal	14	12	2
Cadre d'emploi Agent de maîtrise	12	5	7
Cadre d'emploi Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	6	3	3
Cadre d'emploi Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	15	5	10
Cadre d'emploi Adjoint technique	30	20	10
TOTAL	87	46	41
<i>Filière du patrimoine</i>			
Cadre d'emploi Bibliothécaire	1	1	-
Cadre d'emploi Assistant territorial principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1 ^{ère} classe	1	1	-
Cadre d'emploi Assistant territorial principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2 ^{ème} classe	1	-	1
Cadre d'emploi Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	2	-	2
Cadre d'emploi Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	5	5	-
Cadre d'emploi Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	3	-	3
Cadre d'emploi Adjoint du patrimoine	4	-	4
TOTAL	17	7	10

<i>Filière sportive</i>			
Cadre d'emploi Educateur activités physiques et sportives principal 1 ^{ère} classe	1	1	-
Cadre d'emploi Educateur activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	1	1	-
Cadre d'emploi Educateur activités physiques et sportives	1	-	1
TOTAL	3	2	1
<i>Filière sanitaire et sociale</i>			
Cadre d'emploi Agent territorial spécialisé principal des écoles maternelles 1 ^{ère} classe	7	5	2
Cadre d'emploi Agent territorial spécialisé principal des écoles maternelles 2 ^{ème} classe	6	-	6
TOTAL	13	5	8
<i>Filière police municipale</i>			
Cadre d'emploi Chef de service de police municipale	1	-	1
Cadre d'emploi Brigadier-chef principal	7	6	1
Cadre d'emploi Gardien-Brigadier	4	1	3
TOTAL	12	7	5
<i>Filière d'animation</i>			
Cadre d'emploi Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	-
Cadre d'emploi Animateur principal de 2 ^{ème} classe	3	1	2
Cadre d'emploi Animateur	3	-	3
Cadre d'emploi Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	-	1
Cadre d'emploi Adjoint d'animation	5	-	5
TOTAL	13	2	11
TOTAL	182	83	99

PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET :

GRADE	EFFECTIF	POURVU	NON POURVU
<i>Filière administrative</i>			
Cadre d'emploi Adjoint administratif 14/35 ^{ème}	1	-	1
TOTAL	1	0	1
<i>Filière technique</i>			
Cadre d'emploi Adjoint technique 14/35 ^{ème}	1	-	1
Cadre d'emploi Adjoint technique 13/35 ^{ème}	1	-	1
Cadre d'emploi Adjoint technique 12/35 ^{ème}	1	-	1
TOTAL	3	0	3

<i>Filière animation</i>			
Cadre d'emploi Animateur 12/35 ^{ème}	1	-	1
Cadre d'emploi Adjoint d'animation 29/35 ^{ème}	1	-	1
Cadre d'emploi Adjoint d'animation 25/35 ^{ème}	1	-	1
TOTAL	3	0	3

TOTAL	7	0	7
--------------	----------	----------	----------

PERSONNEL EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE A TEMPS NON COMPLET :

GRADE	EFFECTIF	POURVU	NON POURVU
<i>Filière culturelle d'enseignement artistique</i>			
Cadre d'emploi Assistant d'enseignement artistique à raison de 4,5/20 ^{ème}	1	-	1
TOTAL	1	0	1

TOTAL	1	0	1
--------------	----------	----------	----------

PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET :

GRADE	EFFECTIF	POURVU	NON POURVU
Agent contractuel de droit public pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou pour remplacer un titulaire momentanément absent	20	7	13
Collaborateur de Cabinet	1	-	1
Agent contractuel de droit public pour mener à bien un projet (identifié en application de l'article 3 II de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée)	1	1	-
TOTAL	22	8	14

TOTAL	22	8	14
--------------	-----------	----------	-----------

